



COMMUNIQUE DE PRESSE

INNOVATION AU SERVICE DE LA PRATIQUE DU TENNIS :

la compétition libre pour les adultes NC (non classés) / 4^e série lancée en avril 2020

Paris, le 17 décembre 2019

Après le succès de la compétition libre lancée chez les jeunes il y a 3 mois, la FFT lance la mise en place de la compétition libre pour les adultes NC/4^e série* à partir du mois d'avril 2020. Dans le cadre de la réflexion sur le futur de la licence dont les avancées ont été présentées ce week-end à l'Assemblée générale de la FFT, ce nouveau dispositif se révèle être une évidence. Une expérience pilote d'une année permettra d'en mesurer les effets.

Mise en place en septembre dernier, la compétition libre chez les jeunes a rencontré un vrai succès, avec plus de 14 000 matchs enregistrés. En avril 2020, la compétition libre pour les adultes NC et 4^{ème} série verra à son tour le jour. Cette mesure réclamée par de nombreux dirigeants de clubs fait suite à de nombreux échanges avec les élus des ligues au cours des congrès inter-régionaux.

« Il y avait toujours dans les clubs un temps et un espace immenses entre l'interclub et le tournoi qu'on qualifiait de loisir alors que ce sont de vrais matches joués selon les règles. En donnant cette liberté, on redonne du sens à la licence qui permet à chacun de jouer sans contrainte et recrée dans le club un esprit de compétition, facteur de convivialité et de dynamisme » a déclaré Bernard Giudicelli, Président de la FFT.

En effet, 77% des licenciés adultes NC ou 4^e série participent peu ou pas à la compétition traditionnelle en tournoi ou en équipes. Parmi les licenciés, 68% se considèrent comme des joueurs loisirs et 82% apprécient de pouvoir compter les points (cf Etude Kantar pour la FFT réalisée en octobre 2019 auprès d'un échantillon représentatif de 4275 licenciés).

Dans le cadre du programme « Agir et gagner », la compétition libre s'inscrit comme une évolution des attentes des pratiquants. Elle permet aux joueurs d'accéder à la compétition dans

leur club plus facilement et plus rapidement, en s'amusant et sans contraintes. Dès le mois d'avril, les parties jouées pourront être enregistrées sur ADOC (plate-forme d'Aide au Développement et à l'Organisation des Clubs, mise à disposition de l'ensemble des 7510 clubs affiliés) par la personne habilitée par le président du club. Elles seront également publiées sur le palmarès des joueurs sur Ten'Up, une opportunité supplémentaire mise à disposition des dirigeants de club pour fidéliser leurs adhérents.

Afin d'encourager et de faciliter la pratique des jeunes, l'Assemblée générale de la FFT a également voté ce week-end la baisse de 40% du prix de la licence à compter de la saison 2021 (septembre 2020) pour les moins de 6 ans (de 20 euros à 12 euros), et le maintien du prix pour les moins de 18 ans (20 €).

***Modalités d'application**

- Pour les licenciés 19 ans et plus ayant un classement égal ou inférieur à 30/1
- Tous formats de match autorisés
- Balles intermédiaires ou balles classiques : au choix
- En simples et/ou en doubles
- Prise en compte du match dans le calcul du classement

CONTACTS PRESSE

Nicolas BEAUDELIN

Tél. : 01 47 43 48 15 – nbeaudelin@fft.fr

Emmanuelle LEONETTI

Tél. : 01 47 43 56 37 – mleonetti@fft.fr